



Paris, le 15 décembre 2016

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Mutualité Française : les petites mutuelles voient leur place renforcée dans la gouvernance de la fédération**

A l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire de la Mutualité Française, la place des petites mutuelles sort renforcée. Elles seront davantage représentées au conseil d'administration fédéral, via la création de deux collèges ad hoc au sein de l'Assemblée générale.

*« La Mutualité Française a toujours été le lieu de rassemblement de toutes les mutuelles, quelle que soit leur taille », rappelle Thierry Beudet, président de la Mutualité Française. « Nous avons souhaité aujourd'hui renforcer la place des petites mutuelles au sein de la gouvernance de la fédération afin de mieux prendre en compte leurs besoins, forcément différents des attentes des grands groupes mutualistes qui composent également notre mouvement ».*

Par ailleurs, l'assemblée générale a acté la création de 6 commissions thématiques, composées d'élus et de salariés des mutuelles, afin de préparer les grandes orientations de la Mutualité Française, par leurs travaux de réflexion. Les thèmes des commissions : réinventer une assurance santé complémentaire plus solidaire, repenser le rôle des complémentaires santé et leur place aux côtés de l'Assurance maladie, l'accès aux soins, big data et innovation, le nouveau périmètre d'activité des mutuelles, les nouvelles formes du militantisme. *« L'objectif est d'arriver à un diagnostic et à des propositions partagés et portés par l'ensemble du mouvement mutualiste »*, précise Thierry Beudet.

Enfin, Thierry Beudet a donné rendez-vous à l'ensemble des mutualistes sur le site [PlacedelaSante.fr](http://PlacedelaSante.fr) afin d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur tous les sujets de santé et de protection sociale. Le 21 février prochain, lors d'un grand événement où seront conviés les candidats, la Mutualité Française relaiera l'ensemble de ces interpellations.

#### **À propos de la Mutualité Française**

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

**Contact presse :**

- Constance BAUDRY  
06 85 29 82 22 / [constance.baudry@mutualite.fr](mailto:constance.baudry@mutualite.fr)

Photos de la  
Mutualité Française  
disponibles sur

